

## Procédure de demande de bourse Rentrée septembre 2018

### Notice à l'attention des étudiants des formations sanitaires et sociales

Les règles et montants sont précisés dans le règlement d'intervention sur le site de la Région Bretagne :

*www.bretagne.bzh / Les politiques / Formation et orientation / Les formations sanitaires et sociales / Document : règlement d'intervention 2017-2018.*

Par ailleurs pour faciliter vos démarches pour cette demande, un espace de dépôt est ouvert pour l'année 2018-2019.

### Voici quelques indications pour cette démarche.

➡ Vous pouvez simuler vos droits à la bourse sur le site de la Région : *www.bretagne.bzh / Les politiques / Formation et orientation / Les formations sanitaires et sociales / Demande de bourse en ligne / Simulation*

N'oubliez pas de vous munir de votre avis d'imposition ou celui de vos parents (l'avis 2017 sur les revenus de 2016) selon le cas.



## VOS DÉMARCHES EN LIGNE

1. Vous devez, toujours sur le site de la Région Bretagne, créer un compte pour ouvrir l'appli, en suivant le même chemin d'accès que précédemment, un guide d'utilisation est à votre disposition.

Si vous avez déjà effectué une demande de bourse l'année précédente merci de bien vouloir utiliser votre identifiant et mot de passe déjà créé.

Si vous avez perdu votre identifiant et mot de passe merci de suivre la procédure indiquée dans le point 8.

2. S'il s'agit de votre première demande cliquez sur « Créer mon compte » : toutes les informations saisies sont valides, un message vous indique de consulter votre messagerie pour finaliser la création du compte.
3. Pour valider la création du compte, il faut cliquer sur le lien indiqué dans le courriel. Vous serez redirigé sur l'espace de dépôt des demandes de bourses.
4. La demande de bourse est dématérialisée, ainsi que les pièces attendues. Les documents obligatoires sont :
  - Une pièce d'identité ou passeport en cours de validité

- Un relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant
  - Un avis d'imposition (le votre si vous êtes reconnu indépendant financièrement ou celui de vos parents dans le cas contraire) cf II-3 (b) du règlement d'intervention.
5. Suivez bien les différents écrans qui s'enchainent, ils constituent la démarche de dépôt de votre demande.
  6. Pendant l'instruction nous pouvons être amenés à vous demander des éléments complémentaires par courriel sur l'adresse que vous avez indiqué lors de la création de votre compte.
  7. Conservez bien votre identifiant et mot de passe pour suivre l'avancement de l'instruction de votre demande.
  8. Procédure à suivre en cas de perte d'identifiant et de mot de passe.
    - a. Sur le portail de connexion cliquer sur « Mot de passe oublié »

## Je me connecte au portail de demandes d'aide en ligne

Si vous postulez à une **bourse**, créez-vous un compte. Besoin d'aide pour créer un compte ? Télécharger le  Guide de creation de compte

Si vous demandez une aide au titre du **Fonds européen de développement régional (FEDER)**, ou une aide pour un **projet culturel**, créez-vous un compte et saisissez le code de rattachement fourni par la région pour finaliser le compte à la première connexion. Télécharger le  Guide de creation de compte pour plus d'information.

Si vous intervenez en tant qu'instructeur des demandes de bourses, ou au titre des aides individuelles à la formation, connectez-vous avec les identifiants et mots de passe transmis par la Région.

**Identification**

Identifiant \*  Saisissez l'identifiant que vous avez créé ou qui vous a été fourni par la Région

Mot de passe \*  Respecter les minuscules / majuscules

[Identifiant oublié](#) / [Mot de passe oublié](#) 

- b. Indiquer l'adresse mail avec laquelle vous avez créé votre compte de demande de bourse et valider

### Réinitialisation de votre mot de passe

Réinitialisez votre mot de passe en indiquant ci-dessous votre adresse e-mail, puis suivez les instructions fournies dans le courriel qui vous sera transmis.

**Votre adresse e-mail**

Merci de renseigner votre adresse e-mail \*  ex: prenom.nom@domaine.fr

*Rappel de sécurité : votre identifiant et mot de passe sont des données confidentielles, il est recommandé de ne pas les communiquer.*

**Valider**

- c. Un message apparait vous indiquant qu'un courriel vous a été envoyé / Connectez vous à votre boite mail

Réinitialisation de votre mot de passe -> Courriel de réinitialisation envoyé

## Réinitialisation de votre mot de passe

Un courriel, permettant de réinitialiser votre mot de passe, vient de vous être envoyé.

- d. *Une fois votre boîte mail ouverte, cliquez sur le lien figurant dans votre mail et indiquez votre nouveau mot de passe et valider*

### Réinitialisation du mot de passe

**Réinitialisation du mot de passe**

Nouveau mot de passe (au moins 3 caractères) \*

Confirmation du nouveau mot de passe (au moins 3 caractères) \*

Fermer

Valider

- e. *Un message de prise en compte apparaîtra et vous pourrez vous reconnecter avec votre identifiant et nouveau mot de passe en cliquant sur « Se connecter »*

Réinitialisation de votre mot de passe -> Mot de passe réinitialisé

### Réinitialisation de votre mot de passe

La modification de votre mot de passe a bien été prise en compte.

Se connecter

MERCI DE CONSERVER PRÉCIEUSEMENT VOTRE IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE POUR LES FUTURES DEMANDES



La bourse est versée mensuellement sur 10 mois.

**Attention : Vous ne pouvez déposer qu'un seul dossier par année scolaire / universitaire**